

L'autocar pollue moins que la voiture, le train, l'avion et répond aux exigences du développement durable

La naissance de nouveaux types de comportements concernant la mobilité et l'émergence d'une conscience environnementale a marqué ces dernières années. En conséquence, les trajets de demain devront se développer en privilégiant les modes de déplacement doux, propres, souples, adaptables, écologiques, économiques, au service d'une éco-mobilité de proximité accessible à tous... Et l'autocar répond bien à ces exigences.

En effet, de nombreuses innovations techniques concernant les véhicules ont permis de réaliser des progrès significatifs s'agissant de la réduction des consommations, la diminution des pollutions et des nuisances liées aux bruits... L'ensemble de ces avancées place incontestablement le transport par autocar dans une logique de développement durable.

Avec une consommation de gazole réduite de plus de 30 % au cours des vingt dernières années, cette tendance continue à s'imposer.

L'autocar : l'alternative "verte" à la voiture car un autocar, c'est 30 voitures de moins !

La FNTV, acteur incontournable du Transport Routier de Voyageurs par autocar

Créée en 1992 et fédérant plus de 1 500 adhérents d'importance et de profils très variés dont une cinquantaine en Bourgogne, la Fédération des Transports de Voyageurs est la principale organisation professionnelle du Transport Routier de Voyageurs par autocar.

La FNTV Bourgogne accompagne les entreprises dans toutes leurs démarches (sociales, réglementaires...), mais également sur les réflexions environnementales.

« Objectifs CO₂, les transporteurs s'engagent » Quinze entreprises Bourguignonnes du TRV se lancent dans la démarche

Les questions de respect de l'environnement, de réductions des émissions de CO₂ sont au cœur des préoccupations de la FNTV et des autocaristes depuis déjà plusieurs années.

Les obligations réglementaires, telles que par exemple les normes EURO ou encore le prochain affichage des émissions de CO₂ dans les transports, contribuent à rendre l'autocar plus écologique, mais les transporteurs du TRV s'engagent à faire mieux. C'est pourquoi, lors de son 17ème Congrès, la FNTV s'est engagée aux côtés de l'État dans la lutte contre le réchauffement climatique, la gestion durable des transports et la poursuite de la diminution du nombre d'accidents et de la mortalité sur les routes. La signature d'une première charte en faveur du développement durable et de la sécurité routière, entre la FNTV, le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer (MEEDDM), l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) et la Caisse

Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés (CNAM-TS), a permis d'affirmer cet engagement mutuel.

Pour le volet Développement durable, l'année 2011 a vu la réalisation des outils nécessaires aux entreprises désireuses de s'engager dans la démarche afin de répondre au mieux aux besoins des entreprises et aux spécificités du transport routier de voyageurs.

Cela se traduit par :

- des fiches action,
- des outils de mesure,
- et par une identification visuelle au travers un logo spécifique « transport routier de voyageurs ».

Il s'agit de l'entrée officielle de 15 entreprises de Transport Routier de Voyageurs, toutes adhérentes FNTV, dans la démarche « Objectifs CO², les transporteurs s'engagent ».

Un acte officiel qui ouvre la voie à la déclinaison de la charte CO² à l'ensemble d'une région.

L'engagement se fera au travers d'un plan d'actions à 3 ans, sur des axes définis par la charte, à savoir :

- Le véhicule
- Le carburant
- Le conducteur
- L'organisation et le management

L'objectif des entreprises est de pouvoir affirmer l'image environnementale d'un secteur, réduire les coûts (en particulier le poste carburant), en rassemblant les salariés autour d'un projet d'entreprise tout en répondant à la demande des clients.

FNTV Bourgogne

5 rue des Murées

21121 AHUY

Tel : 03.80.28.52.52 – Fax : 03.80.28.52.53

bourgogne@fntv.fr

L'Autocar embellit la vie

